



16ème législature

Question N° : 18456	De M. Christophe Bentz (Non inscrit - Haute-Marne)	Question écrite
Ministère interrogé > Armées		Ministère attributaire > Armées
Rubrique >armes	Tête d'analyse >Commande de mitrailleuses légères FN Herstal Evolys	Analyse > Commande de mitrailleuses légères FN Herstal Evolys.
Question publiée au JO le : 11/06/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Christophe Bentz interroge M. le ministre des armées sur l'annonce de l'achat par les armées françaises d'un grand nombre d'exemplaires de la mitrailleuse légère Evolys. Cette arme est produite par l'entreprise FN Herstal dont l'actionnaire unique est la région wallonne. L'arme est déjà en dotation dans les forces spéciales françaises. « Le programme s'inscrit dans un vaste rapprochement industriel et militaire entre les deux pays » (www.lalettre.fr). Cependant, la signature d'une lettre d'intention avec Ludivine Dedonder, ministre belge de la Défense, fait suite au remplacement en cours dans les forces armées françaises du fusil d'assaut de la manufacture d'armes de Saint-Étienne (FAMAS) par une arme allemande : le HK 416 et du MAC 50 par une arme de poing autrichienne : le pistolet semi-automatique Glock-17 de 5e génération. Il demande donc à M. le ministre s'il prépare la recréation d'une filière nationale de production d'armes légères d'infanterie.